

Réf: Dossier N° 043033

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUNSHINE-SECURITY » en abrégé « 3 S »

Siège social Abidjan, Cocody, ABATTA, Lot 1005 B, Ilot 110 B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUNSHINE-SECURITY » en abrégé « 3 S »

Objet :

- Sécurité des personnes et des biens;
- Sécurité physique et électronique;
- Garde rapprochée;
- Brigade cynophile;
- Assistance.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABATTA, Lot 1005 B, Ilot 110 B

Dirigeant(s) : M KOUASSI ASSAMAN BREJNEVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04413 du 08/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28804/GTCA/RC/2021 du 08/10/2021

